

Séance du 2 juillet 2018 à 18 H 00

Date de convocation : 25 juin 2018

L'an deux mille dix-huit, le lundi 2 juillet 2018, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SIRTOM, avenue du 4 juillet 1776 à BRIVE, sous la Présidence de Monsieur Yves LAPORTE.

Objet : Présentation d'une plateforme digitale pour le réemploi

Nombre de membres en exercice :	150
Représentant 180 voix, soit 144 membres à 1 voix et 6 membres à 6 voix	
Présents :	81
Votants : 80 x 1 voix + 1 x 6 voix	86
Et Pouvoirs : 1 x 6 voix	6

Dans le cadre de la politique « zéro déchet – zéro gaspillage » qui tend à détourner ou réutiliser tous produits avant qu'ils deviennent déchets, le SIRTOM de la Région de BRIVE propose la mise en place d'une plateforme digitale, permettant la mise en relation de particuliers du territoire souhaitant se débarrasser d'objets autrement qu'en les jetant aux encombrants en déchèterie.

Ecomairie est une Start up créée en 2013, spécialisée dans la création de site de partage collaboratif.

Réduire l'impact des déchets ne peut se faire sans l'implication et la mobilisation des habitants du territoire.

Ce concept innovant permet par la vente ou le don :

- d'inciter au réemploi et à la réparation ;
- de redonner du pouvoir d'achat aux habitants ;
- d'engager le territoire et ses acteurs dans une démarche écoresponsable et collaboratrice ;
- de créer du lien social dans les quartiers ;
- de diminuer l'impact des encombrants et des déchets ;
- de faire des économies de traitement.

Je vous propose :

- d'autoriser M. le Président à s'engager dans cette démarche et signer tous les documents ou convention s'y rattachant ;
- de délibérer sur ces propositions.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Président,

Yves LAPORTE

Envoyé en préfecture le 05/07/2018

Reçu en préfecture le 05/07/2018

Affiché le

ID : 019-251903100-20180702-201857-DE

Berger
Levrault